

LES CALOMNIES DE BASLY...

Le *Vieux-Syndicat des mineurs du Pas-de-Calais* a une façon très particulière, une façon à lui de travailler à l'unification des organisations minières. En pleine grève, il refusait toute entente avec le *Syndicat confédéré*, la *Fédération syndicale des mineurs du Pas-de-Calais*: il s'abstenait de répondre à trois lettres lui proposant l'union au sein d'un unique comité de grève.

Et aujourd'hui, où la question de l'unité minière est remise en discussion, il ne se passe pas de semaine où les dirigeants du *Vieux-Syndicat*, les Basly et les Lamendin (1) ne laissent couler leur bave calomnieuse sur les militants de la *Fédération syndicale* et sur la *Confédération*.

Il paraîtrait cependant que ce qu'ils ont dit et fait jusqu'à ce jour n'est rien auprès de ce qu'ils se disposent à faire:

«*Le moment est venu de régler nos comptes avec les chevaliers du sabotage, dont l'action dissolvante et néfaste a failli compromettre pour longtemps la cause des travailleurs de la mine*», déclare M. Basly dans le *Réveil du Nord* du 25 août.

Il n'est pas fâcheux qu'un règlement de comptes soit promis et annoncé, et nul n'est plus heureux que nous et nos camarades du Pas-de-Calais, que l'heure en soit, enfin, arrivée.

Si les militants de la *Fédération syndicale* et les délégués de la C.G.T. à la grève des mineurs se sont tus pendant un certain temps, ils l'ont fait afin que l'on ne puisse leur reprocher d'avoir mis des entraves à la réalisation de l'unité minière, - et non pas dans l'intention de voir descendre l'oubli de leur rôle dans cette grève, et sur celui qu'a joué le *Vieux-Syndicat*.

Mais pourront-ils, les uns et les autres, demeurer indifférents aux calomnies répétées du triste Basly? Je ne me sens nullement disposé, pour ma part, à laisser ce monsieur écrire impunément des choses dans le goût de celles-ci:

«*Nous avons dû, sous les yeux de la réaction satisfaite, engager la lutte contre un élément perturbateur qui avait à sa tête des chefs dont il était nécessaire de dénoncer la louche conduite. Cela a évidemment retardé notre marche en avant. Ne nous plaignons pas trop, l'épreuve était peut-être utile pour que les ouvriers ne soient plus tentés de suivre des gens qui préconisent le cambriolage quand ils ne le pratiquent pas pour leur compte...*

... *Les anarchos à la margarine qui se cachaient le 17 avril, pendant que les malheureux qu'ils avaient excités préparaient le lit de leur prison...*».

La seule réponse qu'il nous convienne de faire, ce n'est pas évidemment de rivaliser d'injures ordurières avec le politicien qui est à la tête du *Vieux-Syndicat*, mais de rétablir dans son exacte vérité le dernier mouvement des mineurs.

Nos camarades de la *Fédération syndicale*, au lendemain de la reprise du travail, décidèrent, afin d'établir la responsabilité de cet échec lamentable, de publier en brochure un historique du mouvement. Quand le *Vieux-Syndicat* posa à nouveau la question de l'unité minière, ils estimèrent devoir retarder la publication de leur brochure. Mais aujourd'hui que reprennent de plus belle les calomnies des fauteurs de défaite, n'est-il pas du droit, sinon du devoir de nos camarades, de sortir d'une résignation par trop chrétienne et d'exposer dans toute sa vérité - cruelle pour les dirigeants du *Vieux-Syndicat* - la dernière grève des mineurs?

(1) BASLY Émile (1854-1928), ancien ouvrier mineur; à cette date et depuis longtemps n'exerce plus que des mandats politiques; socialiste d'origine guesdiste, puis dissident «*baslyste*». LAMENDIN Arthur (1852-1920), ouvrier mineur; à cette date s'occupe essentiellement de ses mandats politiques; socialiste d'origine guesdiste, puis dissident «*baslyste*».

Alors, Basly et ses amis pourront renouveler autour de leur officine électorale, de leur *Vieux-Syndicat*, leur bluff et leur tapage de naguère. Le prolétariat minier sera averti, et avec lui le prolétariat tout entier. La confusion sera dissipée. Les responsabilités, malgré toutes les habiletés, pèseront sur les épaules des responsables.

Pierre MONATTE (2).

(2) Il s'agit bien de Pierre MONATTE, et non de G. MONATTE, comme indiqué dans *La Voix du Peuple*.